

# La détermination de Marie

À 26 ans, Marie-Hélène Couson a ouvert son « Atelier de Marie » où elle propose ses services en tapisserie d'ameublement et décoration. Un pari pour cette jeune femme bénéficiaire du RMI (revenu minimum d'insertion).

Sacy, à 6 km à l'est de Vermenton. Un joli petit village aux maisons de briquettes de pierre de Bourgogne où le temps semble s'être arrêté. Au bout de la grande rue à droite, « L'atelier de Marie. Tapissier d'ameublement, peintre, décorateur » a ouvert ses portes début janvier. Une victoire pour Marie-Hélène Couson qui, il y a un an, entrait dans le dispositif RMI (Revenu minimum d'insertion).

La jeune femme a un parcours atypique. Gardée sans motivation dans un cursus scolaire classique, elle passe un BEP (Brevet d'études professionnelles) comptabilité. Puis elle décide de prendre son avenir en main et, à 18 ans, s'oriente vers un CFP (certificat de formation professionnelle) en neuf mois à Migennes. Ensuite elle part pour Strasbourg à l'Institut supérieur de décoration d'Alsace suivre la formation dispensée en deux ans en alternance. Elle a enfin trouvé sa voie. Elle décroche successivement son CAP (certificat d'aptitude professionnelle), BP (brevet professionnel) et BT (brevet de technicien) en peinture-décoration et travaille un mois sur deux chez un peintre en bâtiment à Dijon. Désireuse d'apprendre encore, elle passe un CAP tapissier au lycée Bonaparte à Autun. Mais le chemin est difficile et onéreux. Travaillant en alternance depuis 1998,



elle est inscrite à l'ANPE, mais « la formation de tapissier n'est pas prioritaire dans l'Yonne et je n'ai eu droit à aucune aide ; ce qui n'aurait pas été le cas si j'avais voulu devenir par exemple potière ou relieur... Je ne rentrais jamais dans les cases. »

## Un prêt d'honneur par Yonne active création

À l'issue de sa formation, Marie-Hélène Couson décide de s'installer à son compte et suit un stage pour la création d'entreprise à la Chambre des métiers et de l'artisanat. Entre-temps, elle est entrée dans le dispositif RMI. Elle décide d'aller voir Yonne active création, association d'aide à la création ou reprise d'entreprise créée en 1996 par le Conseil Général : « Je n'avais aucun apport personnel et il fallait que j'achète du matériel. Mon but était un crédit à taux zéro et mon dossier a été accepté ! Yonne active création m'a prêté 6 000 euros et une ban-

que m'a permis d'emprunter 5 000 euros. J'ai donc pu acheter mon stock de tapisserie : toutes les toiles, les ressorts, le crin, les clous, une agrafeuse neuve et mes collections. »

L'aventure ne fait que commencer. Et la jeune femme le sait, rien n'est encore gagné. Mais elle a de nombreuses cordes à son arc : « Je fais tout ce qui est restauration de fauteuils modernes et traditionnels. Je peux aussi les décapier, les repeindre. Je fais des rideaux, des matelas en laine, des coussins, paravents, fausses moulures, faux bois, faux marbres, de la peinture en bâtiment, du papier peint, de la toile de verre, des dorures, patines sur les meubles, et même des sièges pour enfants... » Son rêve ? S'occuper de la décoration d'une pièce dans son intégralité, « des murs jusqu'aux fauteuils et rideaux. »

**Contact: L'atelier de Marie**

1, Grande rue, 89 270 Sacy

Tél. : 03 86 81 67 61. E-mail : [couson@voila.fr](mailto:couson@voila.fr)